



# Comité Local du Personnel

## Local Staff Committee

### Lokaler Personalaussschuss

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION DU 14 JUILLET

### Assemblée Générale du Personnel de la Commission à Luxembourg le 14 juillet à la cantine du JMO

1. Le bureau du Comité Local du Personnel a pris toute mesure pour le déroulement contrôlé et sans incident l'Assemblée Générale surtout en rapport avec le décompte des votes : Un périmètre fermé de vote avec enregistrement des participants et cartes de vote en couleur. Des observateurs du Comité Central du Personnel, qui a suspendu ses travaux pour suivre les travaux de l'AG, ont ainsi pu suivre les travaux sans crainte que leur présence n'interfère ni ne perturbe débats et vote.
2. L'Assemblée Générale a débuté avec les 15' académiques de retard. L'ordre du jour a été adopté avec une demande de suppression du point sur le rapport d'activité du CLP sans soutien effectif des participants.
  - [travaux et recommandations du CLP](#) sortant n'ont donné lieu à aucune remarque.
  - Les propositions au bureau électoral 2016 ont reçu le soutien unanime de l'assemblée.

NOM	SERVICE	BUREAU	TELEPHONE
Mrs. RUGGERI CANNATA Rosa	ESTAT.C.1	BECH E2/802	34397
Mr. PARLASCA Peter	ESTAT.C.1	BECH B2/393	33101
Mr. RASMUSSEN Jorgen	ESTAT.E.4	BECH A3/033	34944
Mr. ROZBROJ Radomir	DGT.A.CS.1	LACC 00 B085	36081

3. La deuxième partie des travaux s'est déroulée avec normalité selon la séquence prévue :

a. Présentation des quatre propositions alternatives de modifications des Statuts du CLP

- Stefania Panaitescu pour Save Europe (1)
- Alain Clausse pour VtC (2)
- Josef Hlavac pour G2004 (3)
- Emilio Di Meglio pour le CLP (4)

b. Vote des quatre propositions, résumé dans le tableau suivant

PROPOSITION	ORDRE	ELECTEURS	VOTANTS	ABSTENTIONS	CONTRE	POUR	SEUIL
Save Europe	1	100%	97%	9%	70%	20%	140%
VtC	2	100%	94%	18%	69%	13%	138%
G2004	3	100%	96%	13%	49%	38%	98%
<a href="#">CLP</a>	4	100%	96%	0%	38%	62%	76%

Aucune des quatre propositions n'a obtenu la majorité des deux tiers des votes valides. Les statuts de 2009 restent donc en vigueur avec la seule modification par impératif légal de la prise en compte de la nouvelle catégorie AST SC à tous les effets qui pourraient dériver de l'application de ces statuts.

L'AG a été conclue à l'heure prévue après un déroulement des débats remarquable de correction pour lequel le Bureau du CLP tient à remercier l'ensemble des participants.

**Pour le Bureau du CLP**

**Le Président**

**Francisco FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ**